

L'interjection dans un corpus d'auteurs latins

Joseph Denooz

Summary

Though they have hardly been studied so far whether by ancient or modern grammarians, interjections, which make up a highly heterogeneous category, are items of discourse the use and stylistic value of which seems to depend on several factors. While the Ancients - among them Aulus Gellius - had already noticed that a particular interjection could only be used by men and some other by women, it has so far never been established that a writer or a literary genre could have an impact on the use of interjections. The present paper examines, on the one hand, the frequency with which interjections are used in a Latin corpus consisting of 1.600.000 words and, on the other, occurrences that specifically belong to prose, poetry or to this or that writer.

Étudier l'emploi des interjections peut sembler *a priori* peu intéressant. On en voit une preuve dans le fait que ce type de vocables a très peu retenu l'attention des linguistes, des philologues, des grammairiens ou des stylisticiens, quelles que soient les langues ou les littératures étudiées. Tout au plus trouve-t-on quelques observations éparées et superficielles sur cette catégorie de mots qui est souvent discréditée. Ainsi, au 19^e siècle, le grammairien Madvig écrit¹ : "les interjections ne sont que de simples exclamations que certains sentiments provoquent, et qui n'expriment aucune idée, comme *ah* !. C'est donc improprement qu'on les appelle *mots*."

Au reste, si cette catégorie a été rarement étudiée par les critiques modernes, elle n'a pas davantage retenu l'attention des grammairiens anciens. On notera néanmoins que Fr. Biville a publié à propos des vocables interjectifs des articles essentiels auxquels il est utile et même indispensable de se référer².

Avant d'examiner l'emploi de l'interjection dans un ensemble d'œuvres latines, on consultera d'abord les auteurs latins et quelques grammairiens contemporains pour voir ce qu'ils disent des interjections. On n'insistera pas sur le fait qu'Aristote, dans la *Poétique*, ne cite pas l'interjection puisqu'il ne connaît que quelques parties du discours³.

¹ Cf. Madvig 1873.

² Cf. Biville 1996 et Biville 2002.

³ Aristote, *Poétique*, 1456b 20-21 τῆς δὲ λέξεως ἀπάσης τὰδ' ἐστὶ τὰ μέρη, στοιχεῖον, συλλαβή, σύνδεσμος, ἄρθρον, ὄνομα, ῥῆμα, πτώσις, λόγος "l'élocution se ramène toute entière aux parties suivantes : la lettre, la syllabe, la conjonction, l'article, le nom, le verbe" (trad. Hardy, CUF, 1961).

Dans les textes latins numérisés sur le CD-Rom du *Packard Humanities Institute* (Phi5), on dénombre 36 occurrences du mot *interiectio* qui se répartissent comme suit : 6 emplois chez Quintilien, une fois chez Varron et une fois la *Rhétorique à Hérennius*. Les autres occurrences sont dans des fragments du grammairien Quintus Remmius Palaemon (2 fois), d'Aemilius Asper (3 fois), de Apuleius Madaurensis : (1 occurrence), de L. Iunius Moderatus Columella (1 emploi) et de Maurus Servius Honoratus, le célèbre commentateur de Virgile (21 fois). Parmi les 36 emplois de *interiectio*, quelques-uns apportent des indications intéressantes sur la signification de ce terme. Celui-ci désigne deux faits de langue bien distincts, à savoir d'une part, les incisives ou les membres de phrase placés entre parenthèses et, d'autre part, la catégorie grammaticale "interjection".

Chez Quintilien, on trouve au livre VIII pour *interiectio*, membre de phrase placé entre parenthèses, le texte suivant : "La parenthèse (= *interiectio*), dont les orateurs et les historiens se servent fréquemment pour intercaler une pensée au milieu d'une période, embarrasse ordinairement le sens, à moins qu'elle ne soit courte"⁴.

En outre, Quintilien propose comme exemple les deux premiers vers de l'*Énéide* dans lesquels il considère qu'il y a une *interiectio* :

*Arma uirumque cano. Troiae qui primus ab oris
Italiam fato profugus Launiae uenit.*

Selon l'auteur du *De Institutione oratoria*, les mots *fato profugus* constituent une *interiectio* car ils créent une solution de continuité entre *Italiam* et *Launiae*.

Les six occurrences d'*interiectio* chez Quintilien désignent trois fois une parenthèse et s'appliquent dans trois cas à la catégorie grammaticale. Parmi ceux-ci, deux sont assez explicites. Ainsi, au livre I, là où l'on trouve une énumération des catégories grammaticales, Quintilien, après avoir cité les parties du discours (substantifs, verbes, conjonctions, ... et articles), écrit : "Notre langue n'en exigeant pas, ils se trouvent confondus avec les autres parties ; mais à toutes celles que j'ai nommées, on a encore ajouté l'interjection"⁵.

Un deuxième extrait du livre I du *De Institutione* mérite d'être cité. À propos des solécismes pour les différentes catégories et notamment pour les adverbes, on trouve le texte suivant : "les mêmes fautes peuvent avoir lieu dans les différentes espèces de pronoms, d'interjections, et de prépositions"⁶.

⁴ Quint. inst. 8.2.15 *Etiam interiectione, qua et oratores et historici frequenter utuntur ut medio sermone aliquem inserant sensum, impediri solet intellectus, nisi quod interponitur breue est.*

⁵ Quint. inst. 1.4.20 *Noster sermo articulos non desiderat, ideoque in alias partes orationis sparguntur. Sed accedit superioribus interiectio.*

⁶ Quint. 1.5.51 *Hoc amplius "intro" et "intus" loci aduerbia, "eo" tamen "intus" et "intro sum" solocismi sunt. Eadem in diuersitate pronominum interiectionum praepositionum accidunt.*

Ces deux passages de l'*Institution* montre bien que l'interjection est une catégorie grammaticale au même titre que les adverbes, les conjonctions ou encore les prépositions. *Interiectio* ne retiendra notre attention ni dans la *Rhétorique à Hérennius*, ni chez Varro, ni chez Columelle : aucun de ces textes n'apporte de précisions nouvelles par rapport à ce qu'a écrit Quintilien.

Des fragments de Palaemon et de Maurus Servius Honoratus, on retiendra, d'une part, que les Grecs ne considéraient pas les interjections comme une catégorie grammaticale (*interiectionem Graeci [...] inter partes orationis non computant*), et, d'autre part, que les interjections traduisent des sentiments (*adfectum animi*)⁷. Ce serait d'ailleurs, selon Servius, parce que cette catégorie de mots n'exprime rien d'autre que des sentiments qu'elle figure en dernier lieu dans la classification des latins : *...interiectio ideo ultima posita est, quod nihil aliud exprimit nisi affectus animi*. Une remarque de Palaemon précise que le mot *o* contribue à exprimer, lorsqu'il accompagne un pronom personnel de la première personne (*ego* ou *nos*), une affliction ou une souffrance mais pas un appel⁸.

Un exemple de *o* avec un pronom personnel de la première personne exprimant l'affliction se trouve dans la tragédie *Thyeste* à la fin d'une longue intervention du chœur.

*o nos dura sorte creatos,
seu perdidimus solem miseri,
sive expulimus!*⁹

Comme on le voit, les grammairiens latins reconnaissent une catégorie grammaticale qu'ils appellent "interjection" et dont ils disent soit qu'elle traduit des sentiments, soit qu'elle contribue à l'expression du vocatif.

Chez les linguistes et les grammairiens latins modernes, on ne trouve en général que quelques remarques formelles sur les interjections¹⁰. Ainsi, la *Syntaxe latine* de Ernout et

⁷ Voir par exemple Quintus Remmius Palaemon : *interiectiones sunt quae nihil docibile habent: significant tamen adfectum animi, velut "heu" "eheu" "hem" "ehem" "eho" "hoe" "pop" "papae" "at" "attatae"*. Voir aussi Maurus Servius Honoratus, *interiectio dicta est, quia interponitur ad exprimendos animi affectus, ut puta "heu mortuus est"* ou encore chez le même : *primo enim debemus scire, quae res coniungantur, tunc unde coniungantur, interiectio ideo ultima posita est, quod nihil aliud exprimit nisi affectus animi, qui raro interponuntur*.

⁸ *Regula : prima persona, quae dicitur ego, tam in singulari quam in plurali numero non habet vocativum casum, quia nemo se vocat, sed cum forte contigerit ut dicamus o ego, o nos, non tam pronominis ratione quam interiectionis, id est dolendi gratia quam vocandi* (Quintus Remmius Palaemon).

⁹ Sénèque, *Thyeste*, 879-881 : "O avec quelle dure destinée sommes-nous nés, infortunés, soit que nous ayons perdu le soleil, soit que nous l'ayons mis en fuite" (trad. L. Herrmann).

¹⁰ En latin, des ouvrages de référence comme les grammaires de Leumann, Hofmann, Szantyr ou de Kühner, Stegmann ne contiennent à propos des interjections aucune remarque digne d'être retenue.

Thomas¹¹, ne fait que de rares allusions aux interjections lorsqu'elle traite de l'emploi des cas. On lit par exemple que "la particule *o*, en vieux latin et dans la prose classique, donnait un caractère affectif ou pathétique à l'expression [...]. Mais cette particule fut ensuite employée sans nuance spéciale surtout chez les poètes". À propos de l'accusatif, le même traité de syntaxe note que dans les exclamations, un mot à l'accusatif est "souvent précédé d'une particule". On peut d'ailleurs se demander si c'est à dessein que les auteurs de la *Syntaxe* emploient le mot "particule" pour désigner *o*, *em*, *en*, ...

Un autre exemple du sort réservé aux interjections se trouve dans la *Grammaire de base du latin* où figure un paragraphe consacré à l'interjection. On peut lire que celle-ci "est une brève exclamation, un cri qui souligne le sentiment de celui qui parle, sans s'incorporer au discours, pas plus que le vocatif. L'interjection, comme l'apostrophe, échappe à toute dépendance grammaticale et n'influence pas les autres mots de la phrase"¹².

La *Grammaire nouvelle de la langue latine*¹³, ouvrage récent, consacre une page à l'interjection. On peut lire notamment que "l'interjection est une innovation des latins en tant que catégorie à part entière ... elle désigne une réaction affective du locuteur". Cette même grammaire propose quelques exemples d'interjections et note leur valeur affective. Ainsi, *o* aurait comme valeur affective, soit l'appel, soit l'indignation, soit encore l'admiration. Si ces remarques ont le mérite d'être plus nuancées et plus développées que ce que l'on trouve ailleurs, elles restent néanmoins très fragmentaires. On retiendra encore que les auteurs de la *Grammaire nouvelle* notent que certaines interjections viennent d'impératifs. D'autre part, ils classent dans cette catégorie grammaticale les jurons : *hercule*, *Edepol*, ... *Ecastor!*, etc. Enfin, pour se limiter à quelques ouvrages seulement, on consultera aussi la grammaire *Usus* de Marius Lavency¹⁴, où l'on trouve pour l'interjection un texte très court, à savoir qu'elle : "est un mot invariable, jamais subordonné, capable de constituer à lui seul une phrase".

À partir de ces indications rares et peu significatives sur l'interjection dans la langue latine, nous allons examiner l'emploi de cette catégorie dans un corpus de quelque 1.730.000 mots répertoriés dans des œuvres appartenant aux principaux genres de la littérature latine. Au point de vue quantitatif, la catégorie des interjections est la moins employée dans la littérature latine. Sur la population étudiée, on dénombre 3.011 occurrences d'interjections, c'est-à-dire 0,17 % de l'ensemble du corpus. Elles se répartissent en 729 en prose et 2.282 en poésie. Étant donné que le corpus compte 1.225.061 occurrences

¹¹ Cf. Ernout-Thomas 1964 : 15 et 22-23.

¹² Cf. Michel 1962 : 151.

¹³ Guisard-Laizé 2001.

¹⁴ Lavency 1997.

d'œuvres en prose et 503.407 mots provenant de textes poétiques, on voit que la prose compte 0,06 % d'interjections alors que la poésie atteint 0,45 %, c'est-à-dire 7,5 fois plus.

Catégorie la moins fréquemment utilisée, elle est aussi une catégorie qui comporte peu de vocables différents : on en dénombre quarante-huit¹⁵ dans le corpus étudié. L'examen de ces mots et leur distribution entre auteurs conduisent à plusieurs remarques.

Tout d'abord, on observe que les quarante-huit vocables peuvent se répartir en plusieurs types. En premier lieu on retiendra les jurons et les formules de serment comme *ecastor*, *edepol*, *Hercule*, *mehercule*, *mecastor*, *mediusfidius*, *pol*, qui représentent 674 occurrences, soit plus de 22 % du total de la catégorie et dont l'emploi, comme nous le verrons, semble être propre à certains niveaux de langue. On peut citer ensuite des mots qui sont des incitations, des encouragements, des exhortations à agir ou à réagir tels *age*, *agedum*, *agite*, *cedo*, qui sont à l'origine des formes d'impératif. Dans une troisième classe figurent des lexies qui servent à saluer, ce sont *aue*, *chaere*, qui sont utilisées pour interpeller *eho*, *io*, *o*, *ohe*. Ces dernières ont dans certains emplois une connotation affective.

Les autres interjections ont presque toutes une ou plusieurs connotations affectives. On trouve des mots qui sont des onomatopées parmi lesquelles on peut classer *ha* (*ha ! ha !* pour le rire), *st !* pour appeler au silence. On rencontre aussi des termes comme *ah*, *uah* qui marquent tantôt la douleur, tantôt la joie ou encore l'étonnement. Plusieurs vocables ont pour but de marquer l'admiration, d'encourager ; c'est le cas *babae*, *ei*, *eia*, *eu*, *euge*, *eugepae*, *euax*, *macte*, *papae*. On peut déduire de ce qui précède que toutes les interjections ne sont pas porteuses de sentiments, d'*affectus*, contrairement à ce qu'affirment tous les grammairiens anciens et la plupart des modernes.

L'observation selon laquelle la poésie contient globalement plus d'interjections que la prose conduit à poser deux questions. Est-ce vrai pour tous les poètes et pour tous les prosateurs ? Certains vocables sont-ils propres au genre littéraire, sont-ils spécifiques à certains auteurs, sont-ils caractéristiques du niveau de langue ?

Le tableau 1 ci-dessous présente les différentes parties du corpus selon l'ordre décroissant des fréquences des interjections.

Auteur	% interj.	Auteur	% interj.
Vitruve	0,000	Ausone	0,160
César (ps.)	0,003	Ovide	0,266
Tacite	0,018	Properce	0,321
Caton	0,020	Horace	0,330
Salluste	0,031	Virgile	0,344
Lucrèce	0,046	Tibulle	0,421
Quinte-Curce	0,050	Sénèque (théâtre)	0,476

¹⁵ Dans l'ensemble des comédies de Plaute, qui utilise volontiers les interjections, on ne dénombre que 56 vocables (Cf. Maniet 1969).

Sénèque (prose)	0.080	Perse	0.905
Cicéron	0.087	Catulle	1.005
Juvénal	0.135	Plaute	1.420

Tableau 1: classement des auteurs selon la fréquence des interjections

De manière générale, on constate que ces mots sont moins fréquents en prose qu'en poésie. C'est dans les textes historiques¹⁶ ou techniques (Vitrave) que les interjections sont les moins nombreuses, ce qui se comprend dans la mesure où ces œuvres qui tendent à l'objectivité, évitent de traduire des sentiments, des impressions, des *affectus*. On remarque la proximité de Cicéron et de Sénèque. En outre, le fait que le poème philosophique de Lucrèce se situe parmi les prosateurs ne fait que confirmer ce que l'on a déjà observé à propos du *De natura rerum*, à savoir que ce poème didactique et philosophique présente des caractéristiques qui témoignent d'un niveau de langue intermédiaire entre prose et poésie¹⁷.

Après les prosateurs, on trouve deux groupes assez homogènes ; dans le premier figurent Ovide, Properce et Horace, dans le second Virgile, Tibulle et le théâtre de Sénèque. Enfin, viennent Catulle et Plaute. Chez ce dernier la fréquence des interjections n'est nullement surprenante : la langue parlée et populaire des comédies et les effets comiques appellent le recours à ce type de mots.

Pour les *Carmina* de Catulle, il y aurait lieu d'étudier en détail l'emploi des interjections. Je me contenterai de citer ici Henri Bardon¹⁸ lorsqu'il souligne la qualité des analyses et du style de Catulle que l'on doit à Al. Ronconi : "Il a mis l'accent sur leur caractère familier [...] les moyens d'expression sont aptes à exprimer tous les sentiments, des plus raffinés aux plus brutaux".

Les variations de fréquence des interjections conduisent à examiner d'abord quels sont les vocables utilisés en prose et en poésie. Dans le tableau 2 ci-dessous, on a imprimé en caractères normaux les mots qui apparaissent en prose et en poésie, ceux qui figurent uniquement dans des œuvres poétiques sont en gras et le mot qui n'est employé qu'en prose est en italique.

Une seule lexie *mediusfidius* est propre à la prose. Les quarante-sept autres sont toutes utilisées par les poètes. Parmi celles-ci, trente ne sont pas employées par les prosateurs. En outre, pour les dix-sept mots communs, on remarque que le nombre d'emplois en poésie est toujours plus élevé qu'en prose, exception faite pour le juron *mehercule*, plus fréquent en prose et pour *macte* qui apparaît une fois de part et d'autre.

¹⁶ César n'emploie aucune interjection dans le *Bellum Gallicum* et le *Bellum civile*.

¹⁷ En ce qui concerne Lucrèce, cf. Denooz 1988 a et Denooz 1988 b.

¹⁸ Cf. Bardon 1970 : 12.

On notera aussi que *edepol* (120 chez Plaute, 1 fois chez Cicéron) n'apparaît en fait que chez les poètes car l'occurrence trouvée chez Cicéron se trouve dans une citation du poète Caecilius.

Dans les mots qui sont spécifiques à la poésie, *ae* n'est employé que chez Ovide¹⁹, *chaere* chez Perse, *ha* chez Juvénal, *hei* chez Tibulle, *aha*, *ecastor*, *ehem*, *ellum*, *eugepae*, *mecastor*, *uah*, *apage*, *attatae*, *babae*, *eho*, *euax*, *fui*, *oh* et *st* sont spécifiques aux comédies de Plaute qui contiennent la moitié des vocables qui n'apparaissent qu'en poésie.

Vocable	Eff. total	P=prose p=poésie	Effect. prose	Effect. poésie	Vocable	Eff. total	P=prose p=poésie	Effect. prose	Effect. poésie
Age	167	Pp	39	128	Evax	4	p	0	4
Agedum	38	Pp	15	23	Evoe	8	p	0	8
Agite	6	p	0	6	Fui	2	p	0	2
Ah	116	Pp	1	115	Ha	1	p	0	1
Aha	4	p	0	4	Hei	3	p	0	3
Apage	9	p	0	9	Hem	55	Pp	3	52
Atat	12	Pp	1	11	mehercule	397	Pp	202	195
Attatae	5	p	0	5	Heu	148	Pp	2	146
Ave	1	p	0	1	Heus	33	Pp	1	32
Babae	1	p	0	1	Io	51	p	0	51
Cedo	51	Pp	23	28	Macte	2	Pp	1	1
Chaere	1	p	0	1	Malum	19	Pp	7	12
Ecastor	38	p	0	38	Mecastor	5	p	0	5
Ecce	267	Pp	50	217	Mediusfidius	19	P	19	0
Edepol	121	Pp	1	120	O	924	Pp	315	609
Ehem	1	p	0	1	Oh	10	p	0	10
Eheu	19	Pp	1	18	Ohe	7	p	0	7
Eho	9	p	0	9	Papae	4	p	0	4
Ei	67	p	0	67	Pol	94	p	0	94
Eia	16	p	0	16	Pro	70	Pp	27	43
Ellum	2	p	0	2	St	4	p	0	4
En	143	Pp	21	122	Vae	28	p	0	28
Eu	2	p	0	2	Vah	10	p	0	10
Euge	14	p	0	14	Totaux	3011		729	2282
Eugepae	3	p	0	3					

Tableau 2 : Dénombrement des vocables et répartition entre prose et poésie

Sur le plan statistique, le classement des vocables selon l'ordre décroissant de leur fréquence (voir tableau 3) d'emploi indique que le mot *o* avec 924 occurrences représente

¹⁹ Ovide, *Remedia*, 64.

près du tiers du nombre total de la catégorie ; la proportion étant de 43 % en prose et de 27 % en poésie.

Dès ce moment, on peut proposer une première conclusion. Les relevés que nous avons obtenus et les observations qu'ils permettent démontrent que même si l'interjection n'a aucune fonction syntaxique dans le discours, la manière dont elle est utilisée varie en fonction du genre littéraire ou selon l'auteur. Rare, sinon inexistante dans la prose historique, l'interjection est plus fréquente en poésie, dans la prose philosophique de Sénèque et dans l'œuvre de Cicéron, pour laquelle les relevés comprennent surtout des discours. Enfin, si on peut comprendre assez aisément son emploi dans les tragédies de Sénèque et plus encore dans les comédies de Plaute, on ne peut risquer qu'une explication prudente pour des poètes tels que Perse et Catulle.

Lexie	Eff.	Lexie	Eff.	Lexie	Eff.	Lexie	Eff.
O	924	Cedo	51	Oh	10	St	4
Hercules	397	Io	51	Vah	10	Eugepae	3
Ecce	267	Agedum	38	Apage	9	Hei	3
Age	167	Ecastor	38	Eho	9	Ellum	2
Heu	148	Heus	33	Evoe	8	Eu	2
En	143	Vae	28	Ohe	7	Fui	2
Edepol	121	Eheu	19	Agite	6	Macte	2
Ah	116	Malum	19	Attatae	5	Ave	1
Pol	94	Mediusfidius	19	Mecastor	5	Babae	1
Pro	70	Eia	16	Aha	4	Chaere	1
Ei	67	Euge	14	Evax	4	Ehem	1
Hem	55	Atat	12	Papae	4	Ha	1

Tableau 3: classement des vocables en ordre décroissant de la fréquence d'emploi

Dès lors, même si, comme l'affirment la plupart des grammairiens, les interjections "n'expriment aucune idée" pour reprendre les termes de Madvig, si elles "n'ont aucune fonction syntaxique", leur fréquence d'emploi est néanmoins liée au genre littéraire, elles ont une portée stylistique et peut-être même sémantique tout comme les catégories grammaticales les plus porteuses de sens. Si le choix des interjections est influencé par le genre littéraire, si on y reconnaît une valeur stylistique, on y trouve aussi des particularités d'emploi qui méritent de retenir l'attention comme en atteste un passage d'Aulu-Gelle. En effet l'auteur des *Noctes Atticae* affirme que le mot *ecastor* ne serait employé que par des femmes et que jurer par *Hercules* serait réservé aux hommes.

*In ueteribus scriptis neque mulieres Romanae per Herculem deiurant neque uiri per Castorem. Sed cur illae non iurauerint Herculem, non obscurum est, nam Herculeo sacrificio abstinent. Cur autem uiri Castorem iurantes non appellauerint, non facile dictum est. Nusquam igitur scriptum inuenire est apud idoneos quidem scriptores aut "mehercle" feminam dicere aut "mecastor" uirum; "edepol" autem, quod iusiurandum per Pollucem est, et uiro et feminae commune est (Aulu-Gelle, *Noctes Atticae*, 11.6.1).*

Cette affirmation est contestée par plusieurs dictionnaires qui citent deux ou trois passages des comédies de Plaute dans lesquels *ecastor* serait prononcé par des hommes. Ainsi, le *Grand dictionnaire de la langue latine*²⁰, signale s.v. *Castor* que *ecastor* est utilisé par des hommes dans Plaute, *Asinaria*, V, 2, 46, et V, 2, 80 de même que dans *Casina*, V, 4, 13. Le dictionnaire de Forcellini ne mentionne quant à lui que deux références (*Asinaria*, V, 2, 80 et *Casina*, V, 4, 13). Dans les éditions des collections Teubner, Oxford, Les Belles Lettres et Loeb, ces trois références désignent des vers prononcés par des femmes. Il y a donc pour chacune d'elles un problème d'apparat critique.

L'attribution de *Asinaria*, V, 2, 46 à une femme est proposée par l'édition que J. Naudet a publiée en 1830. Ce dernier propose une explication qui ne résout en aucun cas la question²¹ puisqu'il change la répartition des répliques de manière à attribuer à des femmes les vers où figure *ecastor* : "Ordinem versuum, qualem vulgatae proferunt, et distinctionem personarum paululum immutavimus, suadente Bothio ratione. Namque sic diverbium melius procedit cohaeretque. Vs. 49 in vulgatis ante 46 inserunt, qui hoc loco impedimento est, et Mecastor, dignus est dant parasito, voce mecastor non patiente, utpote quae muliebris sit obstetatio".

Une recherche sur le CD-Rom Phi5 de toutes les occurrences de *ecastor* (*mecastor*) montre que, si on excepte les grammairiens, ce juron n'est employé que dans les comédies de Plaute (118 fois) et de Térence (7 fois). Si on suit les éditions de Teubner, d'Oxford et des Belles Lettres, on trouve deux occurrences de *ecastor* prononcées par un homme. Il s'agit, d'une part, d'une réplique de l'esclave Sosia chez Térence, *Hecyra*, 611 (*spero ecastor*) et, d'autre part, du vers 63 de Plaute, *Miles gloriosus* qui est prononcé par le parasite *Artotrogus*²². Cet emploi ne peut être pris en compte car, en réalité, le parasite rapporte des propos prononcés par une femme.

Parmi les interjections répertoriées dans le corpus du LASLA, la plus employée est *o* ; l'usage qu'en font des auteurs tels que Plaute, Sénèque dans les tragédies et Virgile dans l'Énéide est assez significatif. Ainsi, on relève des emplois qui tantôt précèdent une invocation adressée aux divinités tantôt une interpellation adressée à des humains – par exemple – dans les parties dialoguées de la tragédie ou encore dans les comédies. On constate que le premier emploi est plus fréquent chez Virgile et chez Sénèque, il l'est bien moins chez Plaute. En ce qui concerne l'invocation aux dieux et déesses, elle peut accompagner soit une prière soit une marque de respect.

Dans les comédies de Plaute, *o* accompagne aussi des phrases ou des interpellations destinées à insulter quelqu'un ou à s'en moquer. Ainsi, au vers 814 des *Bacchides*, Chry-

²⁰ Theill 1866.

²¹ Naudet 1830.

²² *Ego, mecastor, pulcher est, inquit mihi, et liberalis.*

sale s'adresse à Nicobule en disant : *O stulte, stulte, nescis nunc uenire te*. On trouvera une réplique ironique au vers 759 de la même pièce lorsque Chrysale dit à Pistoclère de rester à table et de manger, ce dernier répond : *o imperatorem probum*, signifiant par là que l'invitation semble être un ordre venant d'un chef militaire. En outre, quel que soit l'auteur ou le genre littéraire, on constate que les *affectus* qu'accompagne la lexie *o* sont variés et nombreux : colère, joie, admiration, mépris, étonnement, etc.

Dans un premier temps, ces deux ou trois exemples suffisent à montrer non seulement que l'emploi des interjections est lié au genre littéraire, mais surtout qu'il serait intéressant d'étudier d'une manière systématique et exhaustive les contextes dans lesquels ces mots apparaissent. Ainsi, on doit se demander si l'affirmation selon laquelle l'interjection n'a aucune fonction syntaxique se révèle exacte. Comment faut-il, par exemple, analyser l'usage que fait Sénèque au vers 445 de *Médée* de *ecce* qui forme avec le coordonnant *atque* une proposition *atque ecce* que l'on peut traduire, comme le fait Léon Herrmann par « Et justement la voici ». De tels emplois des interjections justifieraient aussi que l'on étudie les cas où une interjection jouant le rôle de mot introducteur peut avoir un complément.

Références bibliographiques

- Bardon, Henri (1970), *Catulli Carmina*. Latomus, Bruxelles.
- Biville, Frédérique (1996), "Le statut linguistique des interjections en latin" dans : Hannah Rosén (ed.), *Aspects of Latin*. Papers from the Seventh International Colloquium on Latin Linguistics (Jerusalem, 19-23 April 1993), Innsbrucker Beiträge Sprachwissenschaft n° 86. Innsbruck, 209-220.
- Biville, Frédérique (2002), "Les modalités interjectives". *Lingua Latina* n° 7. PUPS, Paris, 275-279.
- Denooz, Joseph (1988a), "Application des méthodes d'analyse factorielle à la fréquence des catégories grammaticales en latin". *Les Cahiers de l'Analyse des Données*, 13, 19-40.
- Denooz, Joseph (1988b), "Quelques observations sur la fréquence des substantifs et des prépositions dans la littérature latine". *Revue. Informatique et statistique dans les sciences humaines*, 24, 151-162.
- Ernout, Alfred - Thomas, François (1964), *Syntaxe latine*. Paris.
- Guisard, Philippe - Laizé, Christelle (2001), *Grammaire nouvelle de la langue latine*. Rosny-sous-Bois.
- Lavency, Marius (1997), *Usus*. Peeters.
- Madvig, J.R. (1863). *Grammaire latine*. Paris.
- Maniet, Albert (1969), *Plaute, Lexique inverse. Listes grammaticales, Relevés divers*. Olms, Hildesheim.
- Michel, Jacques (1962). *Grammaire de base du latin*. De Sikkel. Anvers.
- Naudet, J. (1830). *M. Accii Plauti Comoediae cum selectis variorum notis et novis commentariis*. Lemaire. vol. 1. Paris.